



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-DENIS | 3 SEPTEMBRE 2020

## PLAN DE RELANCE

# LA CFDT PREND ACTE DES ANNONCES ET MAINTIEN SA VIGILANCE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN & LA DÉFENSE DE L'EMPLOI

**Le gouvernement a dévoilé aujourd'hui le contenu du plan de relance. Baptisé « France Relance », celui-ci se base sur plusieurs axes, parmi lesquels la transition écologique.**

11 milliards d'euros seront consacrés aux transports. Le ferroviaire bénéficiera d'un investissement global de 4,7 milliards d'euros, fléchés notamment vers le fret, les « petites lignes » et les trains de nuit, répondant ainsi à des revendications portées depuis longtemps par la CFDT Cheminots. Dans le cadre de la crise sanitaire, économique et sociale, ces investissements sont indispensables. Ils conditionnent le développement du ferroviaire, pierre angulaire de la transition écologique. Le choix du ferroviaire – vecteur de transports parmi les plus propres – est pertinent pour la relance des transports en particulier et de l'économie en général. En dépit de leur niveau exceptionnel, la CFDT souligne que ces 4,7 milliards d'euros ne couvrent pas l'ensemble des pertes subies par le Groupe public unifié SNCF durant la crise. Ils s'inscrivent dans une logique consécutive à la crise, sans pour autant répondre entièrement à la première problématique du ferroviaire, à savoir la qualité, la fiabilité et la performance de son infrastructure.

**AU-DELÀ DES ANNONCES FAITES, LA CFDT CHEMINOTS PORTE UNE GRANDE VIGILANCE SUR PLUSIEURS POINTS**

**#1 En l'état, ce plan de relance ne répond pas aux incertitudes qui pèsent sur l'avenir des petites lignes.** La problématique du financement est globalement renvoyée aux régions, dont certaines avancent déjà leurs limites budgétaires.

**#2 Les investissements annoncés sur le train hydrogène** constituent une bonne nouvelle, à condition de développer une filière française

« hydrogène vert » (électrolyse par exemple). D'autres solutions de traction décarbonée (alimentation frugale, train hybride, etc.) auraient également mérité de faire l'objet de décisions d'investissement dans le cadre de ce plan de relance.

**#3 La réactivation des trains de nuit est une décision utile pour l'aménagement du territoire :** la CFDT rappelle cependant que ce mode de production nécessite un important investissement public de long terme. Dans ces conditions, le recours à la concurrence pour répondre à ces enjeux pourrait en renchérir encore l'équilibre économique. La CFDT estime que le recours à des appels à manifestation d'intérêt n'est pas opportun.

**#4 Les engagements pris pour le développement du fret ferroviaire sont indispensables.** La CFDT estime cependant que ces orientations volontaristes sont incompatibles avec les plans de réduction d'emploi récemment annoncés au sein de Fret SNCF.

**LES ANNONCES NE SONT PAS CONDITIONNÉES À DES CONTREPARTIES DE MAINTIEN DES EMPLOIS**

Pour la CFDT Cheminots, la relance du système ferroviaire implique, en plus des investissements qui y sont consacrés, une protection des emplois et des compétences.

La CFDT Cheminots sera particulièrement attentive à ce que la productivité basée sur des suppressions d'emplois ne soit pas le revers de ces annonces. La CFDT Cheminots agira par tous les moyens à disposition, y compris en ayant recours aux dispositifs de maintien dans l'emploi pour la défense des salariés et des emplois. ●

